34e ANNÉE N° 2687 PARAIT LE SAMEDI 20 OCTOBRE 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne)..... 1 «

Réclames (la ligne)..... 0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

TRIBUNE LIBRE

Nous avons reçu de M. A. Reynaud, président de la Société Musicale, la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer, bien qu'en la cause nous soyons juge et partie.

P. L.

Monsieur le Directeur
du *Sisteron-Journal*,

Je vous serais très obligé, devant les commentaires risqués qui circulent dans le public, de me permettre dans les colonnes du *Sisteron-Journal*, de ramener à la réalité la question musicale assez maltraitée dans la dernière séance du Conseil municipal :

« Par suite du départ de plusieurs de ses membres, la musique subit en ce moment une fluctuation pénible indépendante de notre volonté. Pour remédier à cet exode, quelques uns parmi nous, avions pensé tout simplement, que le poste vacant de brigadier de police pouvait être occupé par un bon musicien que nous avions en vue et dont la présence aux *Touristes des Alpes* aurait était d'un grand appoint.

Nous n'avons pas à rechercher pour quels motifs — si motifs il y a — sa demande n'eût même pas l'honneur de la discussion, et ne fut pas prise en considération ; nous n'avons pas non plus à apprécier ou à désapprécier la nomination du nouveau brigadier de police de préférence à celui que nous désirions.

En nous tenant strictement sur le terrain musical, je constate avec amertume, que notre vieille société ne jouit pas d'une grande faveur auprès de l'assemblée municipale. En établissant un parallèle entre les villes voisines et Sisteron, je vois qu'à Manosque, à Digne et à Gap toutes les municipalités se font un devoir et une obligation d'aider pécunièrement et moralement les Sociétés musicales. A Digne, une école de musique alimente de ses élèves la *Lyre des Alpes* ; à Manosque la municipalité entretien une école à ses frais ; à Gap, un de nos compatriotes, brigadier de police, apporte son talent à la société locale.

Il n'y a donc qu'ici ou rien de semblable ne se fait, ou aucune aide ne nous est donnée, municipalement parlant.

On objectera qu'au budget figure une somme de 3.000 francs pour traitement donné au chef ; en effet, ce traitement figure au titre d'employé municipal et n'intéresse aucunement la musique. Les *Touristes des Alpes* sont indépendants, ils ne reçoivent donc aucune subvention ; ils existent par leurs propres moyens et subviennent à leurs dépenses d'achats et de réparations d'instruments par les recettes des soirées qu'ils donnent, par la cotisation des membres honoraires et aussi, il faut bien le dire, des fonds avancés par certains musiciens. Leur bonne volonté est leur seul bilan.

Puisqu'on conteste notre utilité, pourquoi à certaines époques de l'année fait-on appel à notre concours ?

Si nos sorties se font quelques fois rares, c'est que la majeure partie des membres de la Société musicales sont agriculteurs et qu'en période de grands travaux nous ne pouvons les distraire de leur labeur.

Néanmoins je pense que personne au Conseil municipal n'aurait la prétention de nous militariser et nous mettre dans l'obligation de faire des répétitions quotidiennes : On n'apprend pas un programme de concert aussi facilement que ce que l'on peut improviser le meilleur des discours !...

En nous plaçant au point de vue artistique, n'est-ce pas la musique qui relève le moral d'une population par les fêtes qu'elle organise ? N'est-ce pas la musique encore qui forme la jeunesse et les tient dans le droit chemin ? Qu'est-ce qu'une ville sans musique ? Tout simplement un village....

Au point de vue municipal, à quoi servent les économies si elles ne sont pas faites pour améliorer une ville, pour encourager les entreprises qui s'y créent et soutenir les sociétés qui lui donnent une vitalité et un air de gaieté ?

Pour me résumer, si les modestes services que nous rendons au public ne sont pas mieux appréciés auprès des personnes qui nous doivent aide et assistance, je me demande si la musique ne ferait pas mieux de sombrer comme tant d'autres sociétés locales. Le public jugera alors de quel côté sont les responsables.

En vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, mes meilleurs sentiments.

A. REYNAUD.

Président des *Touristes des Alpes*.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 12 courant, à 8 h. 30 du soir sous la présidence de M. Félix Thélène, maire. 16 conseillers étaient présents.

Après avoir pris connaissance d'un rapport de la Commission des travaux, le Conseil décide de louer à MM. Truphème et Roubaud, deux parcelles de terrain à l'extrémité du pré de foire ; de vendre à MM. Buès frères, une parcelle de terrain en retrait de la rue qui conduit à la Mairie.

Il est ensuite donné lecture du compte administratif du maire pour l'année 1923 qui accuse un excédent de recettes de 81.593 frs. et qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil approuve ensuite les budgets additionnel de 1923 et primitif de 1924 ainsi que les comptes et budgets du bureau de bienfaisance et de la Commission administrative de l'hospice. Une subvention de 200 francs est accordée à un deuxième courrier qui doit être créé de Sisteron à St Vincent.

La subvention à la Société des mutilés de Sisteron qui s'est chargée de l'entretien du carré affecté au cimetière aux morts de la guerre et du monument commémoratif est portée de 300 à 500 francs. Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide qu'il sera procédé au plus tôt au rechargement et à la réfection des rues Mercerie et traverse de la Place. Une subvention de 300 frs. est accordée à la fondation de Présily, qui a créé à Digne une section pour combattre les progrès de la tuberculose.

M. le Maire fait part à l'assemblée communale des excellents résultats obtenus par l'Ecole Primaire Supérieure qui, sous l'intelligente direction de Mme Desmeuzes, secondée par la dévouée économe, Mme Duffet, à qui une augmentation de traitement et des félicitations sont votées à l'unanimité, voit s'accroître le nombre des internes malgré la concurrence des établissements similaires de la région.

Une demande de la « Boule Sisteronnaise » tendant à approprier en boulodrome le terrain situé entre le cours Paul-Arène et l'ancienne batteuse est prise en considération sous la réserve que ce terrain ainsi approprié sera accessible à tous les joueurs. Un avis favorable est donné à la demande de M. Féraud Adolphe, qui sollicite l'emploi de brigadier de police.

Une Commission est désignée pour procéder à la révision des cahiers des charges relatifs à la perception des droits de place et de parcage ainsi que du pesage et mesurage qui vont être mis en adjudication pour une nouvelle période de 3 ans. Une augmentation de traitement est allouée à MM. Laurent, vétérinaire et Hielly, garde champêtre.

Après avoir ouï les explications fournies par M. le Maire, le Conseil émet le vœu qu'en prévision des grands travaux qui seront exécutés dans la ville pour la canalisation et la construction des égouts, une annexe de la route nationale soit crée du tunnel du chemin de fer à l'intersection du cours St-Jaume, par la rue Basse-du-Rempart.

Statuant sur une demande des institutrices non logées dans les écoles, l'indemnité de logement qui leur est attribuée est portée à 250 francs à partir du 1e octobre 1923.

La séance est levée à 23 h. 45.

Chronique Locale

SISTERON

Acheteurs de Vendanges. — Tout acheteur de vendanges fraiches est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie dans les trois jours de la réception.

Distillation, — L'atelier public de distillation est autorisé à fonctionner du 15 octobre au 15 novembre.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à samedi prochain la publication des *Echos de la Semaine*.

Mercuriale de la foire du 15

Agneaux, 3,50 à 4 fr. ; Moutons, 3 fr. ; Brebis grasses, 2,75 à 3 fr. ; Bœuf, 3,50 ; Vaches, 3 fr. ; Porcs gras, 5,50 à 6 fr. ; Porcelets, 5 75 à 6,25 ; Œufs, 6 à 6,25 douz. Poulets, 14 à 20 fr. ; Poules, 10 à 12 fr. ; Lièvres, 25 à 30 fr. ; Lapins, 7 à 8 fr. ; Perdreaux, 10 fr. ; Grives, 2,45 à 2,50 ; Blé 84 à 85 fr. les 100 ks. ; Avoine, 55 fr. ; Sainfoin, 110 à 115 fr. ; Amandes princesses 3,75 à 4 fr. ; Amandes dures, 7 à 7,50.

Casino-Cinéma

La Direction nous annonce pour ce soir samedi et demain dimanche en matinée, la réouverture de la saison d'hiver avec un des plus beaux films à épisodes : « VIDOCQ » que chacun voudra voir.

Voici le programme de cette semaine :

Pathé-Revue, actualités.

La Nuit du 11 Septembre, grand drame en 4 parties.

VIDOCQ, grand roman ciné en 10 épisodes : 1e épisode : *L'évasion*.

Les Hallucinations de Charlot, comique joué par Charlie Chaplin.

Le piano sera tenu par M. Bombled.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr. ; galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 ; enfants, 1 fr. La location est ouverte.

Avis. — Pour raisons commerciale et arrangement de famille, M. RICOU du Touring-Hôtel, à Sisteron, prévient le public qu'à partir de la présente insertion, il ne répond plus des dettes que pourrait contracter son épouse, Catherine RICOU, née Pallanca.

Casino-Théâtre

Nous ne passerons pas sous silence la brillante soirée que nous a donné dimanche dernier, le sympathique-Directeur du Casino avec la tournée Libert, dans la revue *C'est Nature*, laquelle a eu un véritable succès.

Dès le dimanche après-midi, les places du parterre étaient toutes prises. On voit que la location est une riche idée, de ce fait, plus de chicanes pour avoir de la place, il n'y a qu'à la louer à l'avance. Maintenant que le public est avisé tout va pour le mieux.

Avis. — Mademoiselle Blanche VEZZOSI a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir au 2me étage de l'Hôtel Vassail, rue Saunerie un atelier de couture pour Dames. On peut s'y adresser dès maintenant.

—o—

Appartement à louer, s'adresser à Mlle Girard, modiste, rue Droite.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

du 12 au 19 Octobre 1923

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Célestin-Pierre Gallois, employé au P.L.M. domicilié à Sisteron et Eugénie Daniel, s. p. domiciliée à Sisteron. — Frédéric-Casimir Daumas, domicilié à Blégiers et Madeleine-Annette Giraud, institutrice, dom. à Sisteron.

Décès

François Figuière, 75 ans, à la Coste.

Un Remède Efficace

Dans toutes les maladies des bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut, sans hésiter, avoir recours à la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, suffocation, essoufflement et amène progressivement la guérison. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

On demande un apprenti aux Galeries Sisteronnaises, âgé d'au moins 15 ans.

On demande un homme de peine au garage Lambert et Millon, situé à la gare, Sisteron.

On demande un ouvrier et un demi-ouvrier chez M. Chaix, menuisier rue Saunerie, Sisteron.

On demande une femme de chambre au Touring-Hôtel. Ecrire.

Etude de Me **ROUBAUD**, notaire à **Sisteron** (B.-A.)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Il sera procédé le **Dimanche 4 Novembre** mil-neuf-cent-vingt-trois, à **14** heures, en la salle de la mairie de **Châteauneuf-Val-Saint-Donat** par Me **Roubaud**, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, de divers immeubles situés à **Châteauneuf-Val-St-Donat** appartenant à Monsieur M. **Richaud** et à dame **Camerle** veuve **Richaud**, épouse **Vagnol**, demeurant à Marseille, le tout aux conditions du cahier des charges dressé par Me **Roubaud**.

PREMIER LOT

Terre vague dite la Cour Neuve section C, numéro 222.

Mise à prix : **100** francs.

DEUXIEME LOT

Labour dit Champ de Cruis, section C numéros **112** et **113**.

Mise à prix : **1000** francs.

TROISIEME LOT

Remise et **écurie**, petite maison et terre labourable au Jas de Lamagnon, section C, numéros **379**, **385** et **397** p.

Mise à prix : **400** francs.

QUATRIEME LOT

Labour dit les Tusourines, section C, numéro 594.

Mise à prix : **150** francs.

CINQUIEME LOT

Labour au Jas de Lamagnon, section C, numéros 386 et 387.

Mise à prix : **150** francs.

SIXIEME LOT

Bâtiment en ruines, labour avec amandiers traversé par le chemin du vieux village, quartiers de la Traversière et de la Peyrousse, section B, numéros 451 p. **452**, **453**, **476**, **477**, 478 et **479**.

Mise à prix : **600** francs.

SEPTIEME LOT

Maison, écurie, grenier à foin, remise et écurie séparée avec terre labourable attenante au Jas de Bides section B, numéros 284 p. **284**, **285**, 305 et 307.

Mise à prix : **1500** francs.

HUITIEME LOT

Labour dit les Gourgeons, section B, numéro **145**.

Mise à prix : **50** francs.

NEUVIÈME LOT

Labour dit les Plaines, section B, numéro 665.

Mise à prix : **200** francs.

DIXIÈME LOT

Labour aux Chabrières, section B, numéros 860 et 861.

Mise à prix : **100** francs.

ONZIEME LOT

Labour aux Paulons, section A, numéro 79.

Mise à prix : **100** francs.

On peut traiter de gré à gré avant la vente et pour renseignements s'adresser à Me **Roubaud**, notaire

Roubaud.

Etude de Me Martial **MASSOT**, Chevalier de la Légion d'Honneur notaire à La Motte-du-Caire (B A)

A VENDRE

aux Enchères Publiques et Volontaires

Le **Dimanche 28 Octobre** mil-neuf-cent-vingt-trois, à **2** heures de l'après-midi, soit **14** heures, à **La Motte-du-Caire**, en l'étude et par le ministère de Me **Massot**, notaire.

Les immeubles ci-après à **La Motte** dépendants de la succession de Monsieur François **Allard** et appartenant indivisement à ses cinq enfants.

PREMIER LOT

Maison d'Habitation

indépendante au village avec 13 pièces, une écurie et un grenier à foin, jardin d'agrément et pré complantés d'arbres fruitiers d'une contenance totale de 25 ares, 62 centiares.

Mise à prix : Quinze mille francs, ci..... **15.000** francs.

SECOND et DERNIER LOT

Petit Corps de Domaine

au quartier du Brasc ou de la Chanal composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, labours, prés complantés d'arbres fruitiers, bois, vagues et landes d'une contenance de 5 hectares, 36 ares, 15 centiares.

Mise à prix : Cinq mille francs, ci..... **5000** francs.

Pour tous renseignements et pour traiter avant la vente s'adresser à Me **Massot**, notaire à La Motte, dépositaire du cahier des charges.

En vente à la librairie DIEUTIER

Lincoln **Ford** Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour l'arrondissement :

Francis Jourdan

— GARAGE MODERNE —

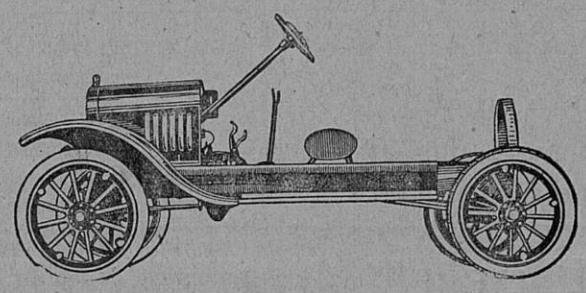

Chassis pour Camionnette de 500 k. - 8.500 fr

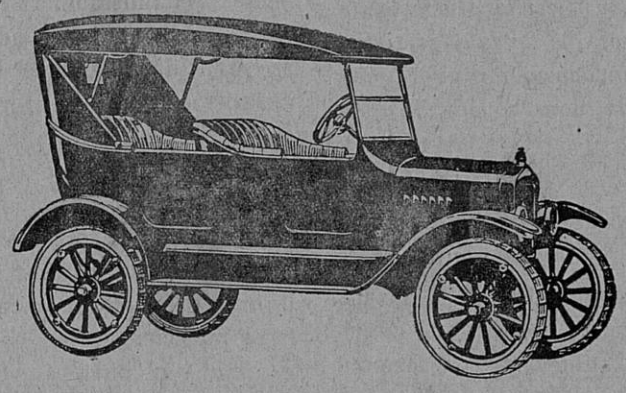

TORPEDO 5 places : 11,200 francs

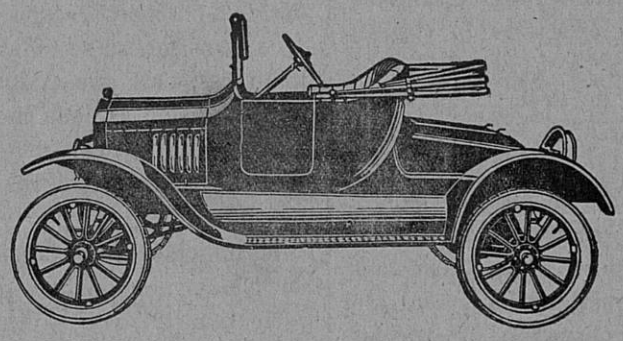

TORPEDO 2 places : 10.500 francs

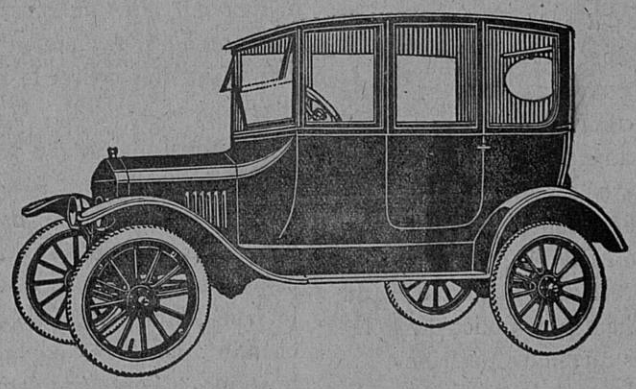

Conduite intérieure 5 places — 16.600 francs

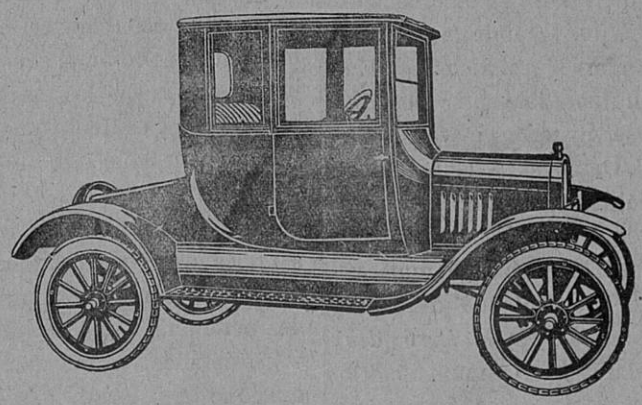

Conduite intérieure 2 places — 14.800 francs

Toutes ces voitures et chassis sont livrés complets avec roues de rechange et l'outillage ; le lancement et éclairage électrique, muni du nouveau carburateur FORD qui donne une consommation d'essence de 10 litres aux 100 kilométres.

Un stock de toutes pièces FORD neuves de rechange en magasin.

Demandez des renseignement et faites un essai à l'agent FRANCIS JOURDAN, - GARAGE MODERNE — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)
successeur de Me BOREL.

Adjudication
volontaire

Le **Dimanche vingt-huit octobre** mil-neuf cent-vingt trois, à **quatorze heures**, à Sisteron en l'étude et par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente par adjudication des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de **Sisteron** et d'**Entrepierres**, appartenant à Monsieur Henri **Gaubert**, négociant, Madame Céline **Gaubert**, sans profession, Madame Laure **Gaubert**, sans profession épouse de Monsieur Alexandre **Caulet**, comptable-expert ; demeurant tous à Paris et à Mademoiselle Rose **Gaubert**, sans profession, demeurant à Marseille.

PREMIER LOT

Maison d'habitation

sise dans la ville de Sisteron, rue Mercerie, composée de cave en sous-sol ; rez-de-chaussée *aménagé pour l'exploitation d'un* **fonds de commerce de boulangerie**, comprenant : magasin, four et dépendances, une pièce à usage de cuisine salle à manger ; trois étages carrés au dessus et galetas, numéro 544 de la section G.

libre au 1er Juin 1924.

Mise à prix : Quinze mille francs.
ci..... **15.000** francs

DEUXIEME LOT

Un **Bâtiment** à usage de remise avec grenier à foin au dessus situé au faubourg de la Baume, en bordure de la route de Sisteron à St-Geniez, terrain attenant ; confrontant dans son ensemble : au levant : chemin ; au midi : terrain de l'école ; au couchant : route et au nord : André.

Mise à prix : Sept-cents francs.
ci.....**700** francs

TROISIEME LOT

Labour arrosable terroir de Sisteron, au quartier de la Plaine de la Baume paraissant cadastré sous le numéro 122p de la section B pour une contenance de **16 ares**, confrontant au levant et au midi : canal d'arrosage ; au couchant : chemin et au nord : Félix Estublier.

Mize à prix : Cinq cents francs.
ci..... **500** francs.

QUATRIÈME LOT

Labour sis sur le territoire d'**Entrepierres**, quartier de Saint-Puy, paraissant cadastré sous le numéro 411 de la section E, lieu dit le Baumas, pour une contenance de 21 ares, confrontant : chemin, route, Chauvin et autres.

Mise à prix : Trois-cents francs.
ci..... **300** francs.

CINQUIEME LOT

Une **partie de maison** d'habitation sise à Sisteron, faubourg de la Baume, numéro 99 p. de la section C, comprenant rez-de chaussée et premier étage (le surplus de cet immeuble appartient à M. Meissonnier) touchant au levant et au midi : ruelle ; au couchant : route de St-Geniez à Sisteron et au nord Ligny

Mise à prix : Huit-cents francs.
ci..... **800** francs.

SIXIÈME LOT

Une **écurie** avec grenier à foin, voisine de la partie de maison qui précède.

Mise à prix : Deux-cents francs.
ci .....**200** francs.

SEPTIÈME LOT

Une propriété en nature de

JARDIN

et pré avec verger, sur laquelle se trouve un petit bâtiment, sise à Sisteron, quartier des Plantiers, paraissant cadastrée sous les numéros 129 p. 129 p. de la section D. pour une contenance de 16 ares, confrontant au levant : chemin public ; au nord : chemin privé ; au couchant Imbert et au midi : Reynaud.

Mise à prix : Six mille francs.
ci..... **6000** francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès**, notaire.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
UN
DOMAINE

d'une contenance d'environ 100 hectares dont 6 à l'arrosage, situé sur le terroir de la commune de **Saint-Vincent s-Jabron**, dit le *Paroi*, à 50 mètres de la route départementale avec **maison d'habitation**, d'exploitation, jardin, labours, prés, vagues, blâches, paturages, Lavandes, deux chutes d'eau, dont l'une actionnait autrefois un moulin à foulon, le tout exposition midi à un kilomètre du village de St-Vincent, facilité pour le paiement.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal.

HERNIEUX

Ne perdez pas votre temps
et votre argent en essais inutiles !

Ne vous laissez pas prendre
aux réclames tapageuses, maix recherchez le traitement **SERIEUX**.

Allez voir le spécialiste **honnête, compètent et dévoué** des Etablissement A. **CLAVERIE** de Paris, les plus considérables du monde entier, dont l'importance grandit sans cesse depuis 40 ans, et qui ont déjà appliqué avec succès leur merveilleux système au nombre farmidable de **quatre millions de personnes.**

Quelles garanties peuvent avoir celles-là.

Allez donc, vous aussi, voir l'éminent spécialiste qui vous attendra de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes :

SISTERON, lundi 29 octobre, Hôtel des Acacias.
DIGNE, mardi 30 octobre, Hôtel Rémusat.
FORCALQUIER, mercredi 31 octobre, Hôtel Lardeyret.
MANOSQUE, dimanche 4 novembre, Hôtel Pascal.
VEYNES, lundi 5 novembre, Hôtel Dousselin

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité**, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

Modèles Nouveaux et exclusifs
des Etablissements
A. CLAVERIE,
234 faubourg Saint-Martin, PARIS.

Avis =Avant tout achat de **pianos**, consultez les prix de la maison CARLI de Manosque et Nîmes, ex-luthier accordeur des maisons de Lyon et Paris, agent des **pianos** Rémy, Bord, Gavau, Pleyel, Diézer.

Renseignez-vous des prix ailleurs, la maison CARLI, vous fera toujours 20 o|o meilleur marché.

Accords gratis pendant 3 ans.
Transport des pianos franco

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Émission de Bons du Trésor
6 %
à trois, six ou dix ans

REMBOURSABLES A **500** fr. le 20 Mai 1926.
A **515** fr. le 20 Mai 1929.
OU A **540** fr. le 27 Juin 1933.
au gré du porteur

Prix d'Émission : 492 fr. 50

Ces Bons sont exempts d'Impôt

La souscription est ouverte du 1er **Octobre** au **3 Novembre**, le Ministre des Finances s'étant réservé la faculté de la clore avant cette date.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES AUX GUICHETS SUIVANTS :

Ministère des Finances, Service des Émissions (Pavillon de Flore); **Trésoreries Générales; Recettes des Finances; Perceptions; Recettes de l'Enregistrement; Recettes des Douanes et des Contributions Indirectes; Bureaux de Postes; Banque de France; Recette Municipale de la Ville de Paris; Banques; Etablissements de Crédit; Caisses de Crédit Agricole; Agents de Change et Notaires.**

A VENDRE
à **Sisteron**, ensemble ou séparément

1e DOMAINE RURAL

entièrement arrosable de 6 hectares dont 4 en prairies, maison d'habitation et d'exploitation ; terrain à batir.

2e VASTE MAISON

d'habitation à un étage avec parc ombragé par beaux arbres, eau de source, grand jardin arrosable attenant (80 ares) nombreuses dépendances à usage d'écuries, remises et entrepôts.

Le tout constituant une belle propriété aux abords immédiats de la ville et de la gare, avec eau et électricité, appelée *Les Cordeliers*

S'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

ETAT FRANÇAIS

EMISSION
de Bons du Trésor 1923

Intérêt 6 o|o exempt d'impôts

premier coupon de **12** fr. payable le **20** novembre 1923

PRIX : **492** fr **50**

Remboursement au gre des porteurs
à **500** francs le 20 Mai 1926
à **515** — le 20 Mai 1929
à **540** — le 27 Juin 1933

Les souscriptions sont reçues sans frais à la

Société Générale

à DIGNE, 15, Boulevard Gassendi et à son bureau de SISTERON, rue Droite (Samedi et jour de foire).

SOURDS

Vous pouvez désormais **vaincre votre infirmité sans opération**, par la méthode **HARRYS** le réputé spécialiste en prothèse auriculaire, 95 rue des Boulets, Paris.

Crâce à cette découverte, *des milliers de sourds ont retrouvé la joie d'entendre* et les succés remportés par M. HARRYS ont consacré la valeur de sa méthode !

Après plusieurs années de surdité, j'entends normalement *et mes bourdonnements ont disparus* ! Telle est l'affirmation de nombreux sourds ayant employé cette méthode ; en voici quelques-unes prises au hasard :

Besson J. à St-Maurice-Dargeoire (Rhône).
Rougier F. à St.Martin de Valgalgue, Gard
Pistouillé P. à Castelsarrasin (T-et-G).
Regain Hip. à Goux par Dôle (Jura).
Cros Fernand à Mazamet (Tarn).
Léonardi Joseph à Novella (Corse).

Si vous avez tout essayé sans résultat, n'hésitez pas à rendre visite à M. **Harrys qui recevra gratuitement** de 9 h. à 5 h. à

FORCALQUIER mercredi 31 octobre, Hôtel Sauvecane,
SISTERON Jeudi 1e Novembre, Hôtel des Acacias.

BONS du TRESOR

6 o|o nets d'impôts
émis à **492** francs **50**

Remboursables
à 500 fr. le 20 Mai 1926
à 515 fr. le 20 Mai 1929
à 540 fr. le 27 Juin 1933

Le premier coupon est à échéance du 20 novembre 1923. La clôture de l'emprunt est fixée au 3 novembre.

On souscrit sans frais à la

BANQUE DES ALPES

Ancienne Banque Chabrand et Caillat
Place du Tivoli, SISTERON
Bureau ouvert tous les jours.

Pour vos Photographies et Agrandissements
adressez-vous à
Raybaud
photographe
98, Boulevard Gassendi, à DIGNE
Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous
des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque
chez vous
vous offrir des Agrandissements
gratuits
personne ne peut travailler
pour rien

M. RAYBAUD, opèrera à SISTERON le **5** Novembre.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equatèur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES
RÉPARATIONS - GRAVURE

VENTE ET REPARATIONS
Lincoln **Ford** Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :
Françis JOURDAN
Garage Moderne - **SISTERON**

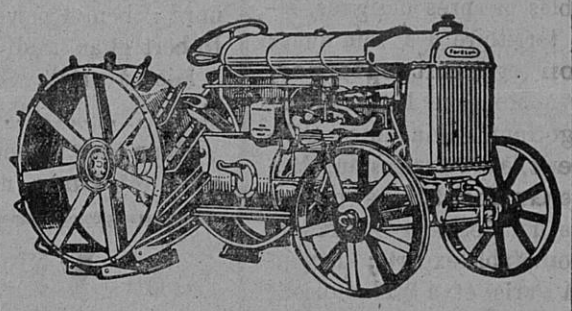

PRIX
Fcs **9000**
PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON